

## BULLETIN MUNICIPAL

BULLETIN MUNICIPAL,  
VOLUME 15, NUMÉRO 10  
SEPTEMBRE 2010



### RELEVÉ DES COMPTEURS

#### LECTURE DE COMPTEUR D'EAU NOUVELLE PROCÉDURE

Dans les prochains jours **vous serez informé** sur la nouvelle procédure pour la lecture de vos compteurs d'eau. Votre collaboration habituelle sera requise.

### IMPORTANT CHANGEMENT À L'HORAIRE POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS DE CONSTRUCTION

Dans le cadre d'une réorganisation de l'horaire de travail, veuillez prendre note que le service technique et d'urbanisme est ouvert le **MERCREDI UNIQUEMENT**.

Pour obtenir un permis de construction, de rénovation ou pour toutes les questions concernant la réglementation vous pouvez :

Vous présentez en personne à l'hôtel de ville le **MERCREDI de 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00**

ou

Laisser un message en téléphonant au : **819-296-3795 poste 3646**.

Surtout n'oubliez pas de mentionner votre nom, votre numéro de téléphone et le but de votre appel. Nous vous rappelons que l'émission de tout permis sera faite dans les 30 jours de votre demande.

Soyez prévoyant préparez vous bien à l'avance avant le début de vos travaux.

### AVIS PUBLIC DÉROGATION MINEURE

Lors de l'assemblée publique du lundi 04 octobre 2010, le conseil municipal entend statuer sur la demande de dérogation mineure de la résidence du **191, Notre-Dame à Yamachiche**.

**NATURE DE LA DEMANDE:** La demande consiste à augmenter la hauteur permise pour une haie à 2,0 mètres à l'intérieur de la marge de recul avant de 8,0 mètres à partir de 1,5 mètre de l'emprise de rue au lieu de 1,0 mètre de hauteur 1,5 mètre et 5,0 mètres de la ligne avant et de 1,2 mètre de hauteur entre 5,0 mètres et 8,0 mètres de la ligne avant prévu au règlement;

**EFFET DE LA DEMANDE:** La demande ayant pour effet d'augmenter la hauteur maximale permise pour une haie à 2,0 mètres dans l'espace situé entre 1,5 mètre et la marge de recul avant de 8,0 mètres.

**Tout intéressé peut se faire entendre à 19h55 lors de l'assemblée publique du conseil municipal, le lundi 04 octobre 2010.**



### COLLECTE SÉLECTIVE

Les prochaines collectes sélectives auront lieu  
**MARDI**  
**28 septembre, 12 octobre, 26 octobre**



### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**TOUS LES JEUDIS DE CHAQUE SEMAINE**

**JUSQU'À LA FIN OCTOBRE**

### RAMONAGE DE VOTRE CHEMINÉE



En matière de prévention incendie, le ramonage de votre cheminée est un geste essentiel qu'il ne faut pas négliger.

Insistez auprès de votre ramoneur pour qu'il nettoie également le tuyau entre votre poêle et votre cheminée.



### ABRI TEMPORAIRE

Les abris temporaires peuvent être installés à compter :

**Du 15 octobre 2010 jusqu'au 30 avril de chaque année**



La **Sûreté**  
du Québec  
*vous informe*



### PRUDENCE: TRANSPORT ÉCOLIER

La rentrée scolaire est à nouveau débutée depuis quelques jours et il est important pour tous les conducteurs de véhicules d'actualiser sa conduite avec la présence des autobus scolaires sur le réseau routier.

Nous vous rappelons ces règlements et conseils pour favoriser la sécurité de nos enfants:

- ⇒ À l'approche d'un autobus d'écoliers sur le point de s'immobiliser (feux clignotants jaunes en fonction), ralentissez;
- ⇒ Immobilisez votre véhicule en tout temps à 5 mètres de celui-ci, lorsque les feux intermittents rouges sont en marche, sauf si vous circulez sur une chaussée adjacente, séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée;
- ⇒ Assurez-vous que tous les écoliers sont en sécurité avant de repartir et que les signaux de l'autobus ne sont plus en marche;
- ⇒ Respecter les limites de vitesse dans les zones scolaires.

Rappelons que le CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE régit la cohabitation, sur les différentes routes, des transporteurs scolaires avec les autres véhicules routiers. Les contrevenants aux règlements s'exposent à des amendes d'au moins 200 \$ et, selon l'infraction, 9 points d'innapitude peuvent être inscrits à leur dossier.

**BONNE RENTRÉE SCOLAIRE !**

Sergent Gaétan Beaulieu , SQ MRC DE Maskinongé

### CONSEIL MUNICIPAL

MICHEL ISABELLE, MAIRE  
DOMINIC GERMAIN, CONSEILLER  
MARC ANDRÉ BLANCHARD, CONSEILLER  
ANDRÉ DESAULNIERS, CONSEILLER  
PIERRE BOURASSA, CONSEILLER  
GAÉTAN BEAUCLAIR, CONSEILLER  
JEAN-MARIE LAMY, CONSEILLER

819-296-3795  
hoteldeville@municipalité.yamachiche.qc.ca  
www..municipalite.yamachiche.qc.ca

### FÊTE DES AÎNÉS 2010

La municipalité d'Yamachiche participera à la Fête des Aînés de St-Boniface avec les municipalités de St-Élie-de-Caxton, St-Étienne-des-Grès et St-Barnabé.

Deux personnes d'Yamachiche seront honorées:  
**Madame Thérèse Lacombe Noël et Monsieur François Héroux**

La cérémonie aura lieu le **dimanche 24 octobre 2010** à St-Boniface. Les billets sont en vente au coût de 15.00 \$ avant le 10 octobre , après cette date 17.00 \$. Vous pouvez obtenir vos billets auprès de monsieur André Desaulniers au (819-296-3003) ou madame Gaétane Trudel (819-296-3141).